



Modalités d'inscription au collège Félix Gaillard

publié le 13/01/2022 - mis à jour le 26/11/2024

Descriptif :

Les **inscriptions** ou **réinscriptions** au collège Félix Gaillard ont lieu dans le courant du **mois de juin**, pour une rentrée en septembre. **Un dossier papier est à retirer au Secrétariat**. Les pièces à joindre à ce dossier sont :

- ▶ une photocopie du livret de famille justifiant de l'état civil des parents et de l'enfant à charge ;
- ▶ une photocopie de la carte d'identité de l'élève ;
- ▶ une photocopie du jugement du divorce (le cas échéant) ;
- ▶ un relevé d'identité bancaire, le nom de l'élève doit être noté au dos du RIB ;
- ▶ la fiche d'urgence et médicale accompagnée d'une photocopie du carnet de santé et de vaccination, ainsi que l'autorisation de transmission des données Esculape ;
- ▶ 2 chèques de 4 euros pour les cotisations facultatives (plus d'informations dans le dossier d'inscription).

Les **inscriptions** ou **réinscriptions** au collège Félix Gaillard ont lieu dans le courant du **mois de juin**, pour une rentrée en septembre. **Un dossier papier est à retirer au Secrétariat**. Les pièces à joindre à ce dossier sont :

- ▶ une photocopie du livret de famille justifiant de l'état civil des parents et de l'enfant à charge ;
- ▶ une photocopie de la carte d'identité de l'élève ;
- ▶ une photocopie du jugement du divorce (le cas échéant) ;
- ▶ un relevé d'identité bancaire, le nom de l'élève doit être noté au dos du RIB ;
- ▶ la fiche d'urgence et médicale accompagnée d'une photocopie du carnet de santé et de vaccination, ainsi que l'autorisation de transmission des données Esculape ;
- ▶ 2 chèques de 4 euros pour les cotisations facultatives (plus d'informations dans le dossier d'inscription).